



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

80 004 Amiens Cedex 1

☎ 03. 22.89.66.40

📠 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13G (JOUEURS NES EN 2013)

« 2 – 2^E TOUR DE SECTEURS »

« Concours POLE ESPOIRS Liévin »

LIEU : AMIENS

STADE DE LA FACULTE DES SPORTS UPJV

Adresse : ALLEE PASCHAL GROUSSET

Surface de jeu : SYNTHETIQUE

MERCREDI 22 OCTOBRE 2025 de 10H à 12H

HORAIRE RDV : 9H45

OLYMPIQUE AMIENOIS	<u>CAPDECOMME KYLIAN / GB</u>
ESC LONGUEAU	SOW LENY EXCD PENDACZOK LORIS MDEF GRARD NINO EXC DG BOULLY FRISON RAPHAEL DC NZAU KIALA LENNY SOLAL EXC DG BOURGEOIS KAIS EXC DG MO ARROUB WAEL ATT MO KOFFI PAUL-HENRY EXC DG ATT ONDOUA YAN EXCD ATT <u>ROGIER ARTHUR GB</u> GOSSELIN MATHEO DC THABET AMIN MDEF MO BEN MOKHTAR ISSA ATT MO
CSA DOULLENS FUTSAL	DRIENCOURT SASHA DC MDEF
ESC LONGUEAU (double licence)	ZENAINI ADAM ATT MO
RC SALOUEL SALEUX	HAMOUCHE / AYMEN MO
AMIENS FC PORTO	"ARIFI ADAM MC / DC BARDET FAVOUR DC / DD BEDDIAR ANIS MC / ATT BOUCHET FOFANAN MAURHY DC DEFOSSE JOLY TIMEO DC EL IDRISSE SAFWAN ATT / MG <u>FOURDRINIER (NOGUEIRA) TOMAS GB</u> KAVI YEMA THEO MD/MG NGOMBO EXODUS MG/MD

	NOZADZE ABAS MC POIRET NAEHL MC / ATT SALHI FAEL DC / MC FRANZ FRITZ AMOUGOU ATT THUILLIER NEIYO MD/MG <u>YAYILKAN IBRAHIM GB</u> MEDHI WAIL EXC DG YAYILKAN YUSUF DG / MG
AMIENS AF	ISAMBOLA GEOVANE / ATT
FC POIX BC	<u>MAGNIER NILS GB</u> DELABY LALLOT ANTHONIN MDEF MO TORCHY RAFAEL MDEF MO
QCL SUD AMIENOIS	BETTEMBOS SIMEO ATT EXC BOULET LOUIS MDEF DC GRIHON TOM DC JOLY GABIN ATT
FC AILLY S SOMME	MENDES TAVARES ESTEBAN / EXC DG
ENCADREMENT	<u>DUVAL FLORIAN (réfèrent)</u> – RINGUET FLORIAN – DABONNEVILLE TEDDY – DEPARIS TOM - KAMLI AMINE – MAROUN JOE –MINTSA MI MBELE FRANCIS – TEIXEIRA JORDAN - VERGNIOLE RAPHAEL – DEROBERT ALEXIS – TRANCHANT SAMUEL- DUMOTIER HUGO –CARON BAPTISTE - BEN MOKTHAR YOUSRI Spécifique GB : PETIT MARCEAU– MAIA DE SOUSA MIGUEL

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13G (JOUEURS NES EN 2013)
« 2 – 2^E TOUR de SECTEURS »
« Concours POLE ESPOIRS Liévin »

LIEU : AMIENS

STADE DE LA FACULTE DES SPORTS UPJV

Adresse : ALLEE PASCHAL GROUSSET
Surface de jeu : Synthétique

MERCREDI 22 OCTOBRE 2025 de 14H à 16H

HORAIRE RDV : 13H45

US CAMON	BACKRYD THOMAS : MDEF DC BIENAIME ETHANN : EXC ATT BLONDEAU GABIN : MO CARLIER AXEL : DC LD CARLIER TIMEO : ATT <u>CELISSE MARCEAU : GB (abs excusé)</u> CELISSE TITOUAN : ATT MO (abs excusé) DEMOULIN THIBAULT : MO <u>DUPIRE NATHANAEL : GB</u> FADEL ISSAM : EXC G LG GOMBERT ANTOINE : EXC G LG JOSUE CLEMENT : EXC KADDOURI MOHAMED : DC MDEF LARBI WANNASSI ADAM : DC MAGNIER ARTHUR : DC <u>MAGNIER HECTOR : GB</u> MICHAELIS CELYAN : MDEF DC SADAOUI SABRI : EXC MO SEBASTIAO DARWIN : DC SERRA LUCIEN PAUL : ATT EXC SIDIR ADAM : EXC SILVA GABRIEL : LD URBINA GABIN : DC WARGNIER MAHE : EXC YOUSFI NAIM : EXC MO ZERDAB SAFIR : MO
----------	--

CSA DOULLENS FUTSAL ESC LONGUEAU (double licence)	DRIENCOURT SASHA DC MDEF ZENAINI ADAM ATT MO
AS VILLERS BTX	BENESY JULIEN DC LG BRUN TIMÉO MDEF DUFOUR EDHEN ATT EXCD NDIAYE TIDIANE ATT MO PECOURT THOMAS ATT EXC D
AMIENS FC	AOUN NASREDINE / DC / LG ARAGAO MIGUEL HORTON / EXC BENTALEB AYMEN / AC / AILIER BOULEFRAD IMRAN / MO EL KAFRAOUI AMINE / MO <u>ISSALAMAN SALAHEDDINE /GB</u> NAZARI EHSAN / AILLIER D ET G
ENCADREMENT	<u>DABONNEVILLE TEDDY (réfèrent)</u> –RINGUET FLORIAN – DEPARIS TOM - VOISIN QUENTIN - DESCAMPS CHRISTOPHE – BOURDET BERTRAND – SEPTIER KHALDI RAYAN – DELGADO BORGES LEONEL – PETIT ANTHONY+ éducateurs de clubs Spécifique GB : PETIT MARCEAU– MAIA DE SOUSA MIGUEL

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

81) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

SAISON 2025 / 2026

80 004 Amiens Cedex 1

☎ 03. 22.89.66.40

📠 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13G (JOUEURS NES EN 2013)

« 2 – 2^E TOUR DE SECTEURS »

« Concours POLE ESPOIRS Liévin »

LIEU : ALBERT

STADE VELODROME

Adresse : ALLEE CHARLES QUERET – 80300 ALBERT

Surface de jeu : Synthétique

JEUDI 23 OCTOBRE 2025 de 10H à 12H

HORAIRE RDV : 9H45

ALBERT USOAAS	- BOCQUILLON MATHIEU / EXCD / ATT - CIEZKOWSKI LUKA / EXCD / ATT - COOL TONY / MDEF / LD - DEBRUYNE MORGAN / EXCD / ATT - DUBAS YANIS / LD / DC - FORTRIE BASTIEN / DC / MDEF - GRIMAUX VIVIEN / GB - LENORMAND TIMÉO / MO / MDEF - PANET AXEL / ATT / EXCD - PITARCH SOAN / MDEF / DC - PRAILLET MAXENCE / ATT / EXCD
AAE BRAY S SOMME	CADET SACHA - ATT DARTOIS TULLIO - M DEF DELHOMEL NOAH - GB LECLERCQ CONRAD - GB
CAFC PERONNE	DECAUX ELIOTT DC / MDEF GRISON JULES MDEF / MO HENDRICK LÉO GB MICHEL MATHIS ATT / EXC GD NICOL NATHAN DC / EXCG OBRY JULES GB ROGER HUGO LD / MO/ ATT SENS TIMÉO EXC DG TABARY CLEMENT DC / LD TCHIDJE NOAH EXCD / AT
MONTDIDIER AC	CARRARA ROMÉO / MIO / ATT

	CATHELIN ARMAND / ATT / EXCD GIBOT KEYLIO / GB LEFINT LÉO / MDEF / MO MARIE LUCE MELVIN / DC / MDEF SAUVAL LOUIS / LG EXCG
US ROSIERES	DESPREZ ÉTHANE EXC GD WEMAUX NOLAN GB
AS PAYS NESLOIS	DUMONT LUCAS ATT GRAS KYLLIAN MDEF MO POULET NATHEO EXCD BEYAERT LUCAS MDEF MO DUCHATEAU MATTHIAS MASKRI BAPTISTE D SLUSARCSYK NAHEL D
US ROYE	BELLILI LYAM : GB BELLILI DEYAN : ATT OMNES ELIANO : DC LEMAIRE CHARLY : DC MDEF PAIRAUD TIAGO : EXC DG MO JONCART LOEVANN : DC MDEF
ENCADREMENT	DUPUIS JULIAN (referent) – RINGUET FLORIAN – DABONNEVILLE TEDDY – DEPARIS TOM - CORDE ROMAIN – TONY BARVIAU – KICHOU HACENE – MANTEAU VALENTIN – MAILLE TANGUY – DUPUIS TOM + EDUCATEURS DE CLUB.

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

82) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.*

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	



46 rue Jules Lefebvre BP 90429

80 004 Amiens Cedex 1

☎ 03. 22.89.66.40

📠 03.22.95.16.81

@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13G (JOUEURS NES EN 2013)

« 2- 2^e TOUR DE SECTEURS »

« Concours POLE ESPOIRS Liévin »

LIEU : SAINT RIQUIER

STADE MARCEL LOUCHART

Adresse : RUE NOTRE DAME – 80135 SAINT RIQUIER

Surface de jeu : Pelouse Naturelle

MARDI 21 OCTOBRE 2025 de 14H à 16H

HORAIRE RDV : 13H45

JS MIANNAY	GABIN HORVILLE
USNF	BIETRIX RAFAEL MO MDEF OBEE TYAN EXCD ATT
SC ABBEVILLE	BAUDRY CAMIER SIMON ATT BELVALETTE NATHAN DC BERNARD RAFAEL GB BERTHE GABRIEL DC MDEF BOCQUET ARTHUR ATT BOUNIOL HUGO GB CARDON JACK EXCD DUBOS SACHA DC MDEF GAYET MARTIN EXCD ATT GOURDAIN ANTOINE DC MDEF MAURICE TIMEO MDEF MO NDIAYE MODOU EXCG PETIT PAUL DC
FC ST VALERY	KEBE MOUHAMED MDEF DC PACQUES MARTIN MDEF MO
FC CENTULOIS	AUDENAY HENONIN OSCAR BARRE ALEXANDRE CARVILLE LUCAS
SC FLIXECOURT	KELYO BOUBET (GB) JOSSE LINEL (ATT) LOUIS DUMEIGE (ATT)
BLANGY SEP	GENTE SWAN: DC LG TABACHE MAROUANE, MO MDEF

	<u>BOURDIN NATHAN: GB</u>
US FRIVILLE ESCARBOTIN	BUREL NOA ATT CLÉRET THIMÉO ATT MIL EL AMRI SOAN MIL ATT LESOEUR RAPHAEL ATT MIL GUILLAY JONAS ATT MIL <u>LEGRAND TOM GB</u>
AS GAMACHES	VAAST BARBIER ANTOINE EXC DG BOCLET ANTONIN ATT MO CONSEIL MAËL MO DUBOIS HUGO MO LABOULAIS HUGO MO MEDF LENGLET JESSY ATT PECQUERY LIAM MO PALLIER ELIAZ EXC GD TASSART ENZO MO EXCD
AS2A	GAMAIN PRUVOST LEANDRE : DC MDEF VERGNIAUD LUCAS EXCD ATT
FC OISEMONT	<u>ANTOINE GRENON - GB</u> HUGO POYEN - DEF MATHIAS CAUBERT - MIL FÉLIX DUVAL - ATT
ENT LE TITRE SF	<u>VERDURE THIBAUT GB</u> LAZARE QUIRET EXCG MATTE OSCAR ATT
US NORMANDE 76	ROULT ULRICK DUHAMEL MATTEO GAUDRY TOM HOUSSAIT KYLLIAN POYE KYLIANE ROCHENOIRE JULES RADE YANNIS
ENCADREMENT	<u>GAETAN BETTEFORT (réfèrent)</u> - JULIE TERNISIEN — MICHEL FIRMIN – HORVILLE GREGORY - TASSART CEDRIC– BOCLET JULIEN – DELAIRE MAXIME – GHYS LAURENT + EDUCATEURS DE CLUB

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

83) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avvertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

- | | |
|---|---------------------------------|
| • de chaussures adaptées en fonction des terrains | • d'une gourde |
| • d'une paire de basket | • de son nécessaire de toilette |